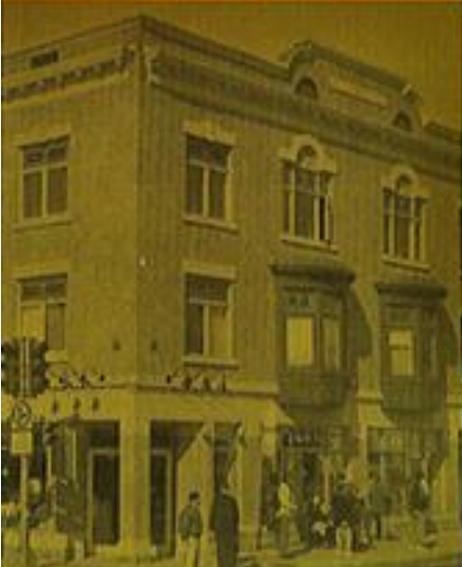




Rapport annuel 2015
 Conseil de quartier
 Neufchâtel Est-Lebourgneuf

Mon quartier

j'y vis... j'y vois !



RAPPORT ANNUEL 2015
Conseil de quartier de
Neufchâtel Est-Lebourgneuf

Québec 20 avril 2016

TABLE DES MATIÈRES

	Page
1. MOT DE LA PRÉSIDENTE	3
2. COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION	4
3. ACTIVITÉS 2015 DU CONSEIL	5
4. DOSSIERS SOUMIS AU CONSEIL DE QUARTIER PAR LES CITOYENS (À SUIVRE EN 2016)	5
5. AMÉLIORATIONS 2015 DU CONSEIL DE QUARTIER	7
6. REMERCIEMENTS	12

ANNEXES :

ANNEXE 1 : Bilan des activités de consultation de janvier à décembre 2015

ANNEXE 2 : États financiers au 31 décembre 2015

ANNEXE 3 : Résolutions du conseil de quartier pour 2015

ANNEXE 4 : Plan d'action 2015-2020

1. MOT DE LA PRÉSIDENTE

À titre de présidente, voici le rapport annuel 2015 que je dépose au nom du conseil de quartier de Neufchâtel Est-Lebourgneuf (CQNEL).

Permettez-moi d'abord de vous rappeler que le conseil de quartier est un organisme consultatif créé par la Ville de Québec dont la mission première vise à s'assurer que les orientations et les décisions prises par les élus municipaux et l'administration municipale reflètent les intérêts et les préoccupations des citoyennes et citoyens du quartier. Dans certains dossiers, il peut agir comme médiateur entre les intérêts des citoyens, citoyennes et la Ville. Il dispose également d'un pouvoir d'initiative qui lui permet de susciter des projets pour améliorer la qualité de vie et favoriser un développement intégré et harmonieux de notre milieu. Le conseil de quartier organise aussi certaines consultations publiques pour différents dossiers. Le conseil de quartier est une instance consultative qui n'est pas décisionnelle, et les membres qui y siègent sont des bénévoles élus du quartier.

Le rapport annuel a pour objectif de faire le point sur les activités 2015 du conseil de quartier. Vous retrouverez également tous les mandats que le conseil d'arrondissement et le comité exécutif de la Ville ont confiés au CQNEL ainsi que les états financiers vérifiés au 31 décembre 2015.

L'année 2015 a été marquée par de nombreuses assemblées publiques de consultations.

Pour la prochaine année, votre conseil de quartier poursuivra ses travaux dans les différents dossiers en cours. Votre conseil de quartier est très sollicité quant aux assemblées publiques de consultation.

Je tiens à remercier sincèrement tous les membres du conseil de quartier qui ont été pendant l'année présents et d'un soutien remarquable. Mes remerciements s'adressent aussi au personnel de l'Arrondissement des Rivières pour leur engagement et leur soutien au cours de la dernière année. Je remercie également le travail professionnel de M. Mario Demeule, nos conseillers municipaux, Madame Dominique Tanguay et Monsieur Jonatan Julien.

Lise Bilodeau, présidente

2. COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Les membres élus au sein du conseil d'administration lors des élections du 15 avril 2015:

Monsieur Michaël Laliberté-Grenier	Vice-président (mandat de 2 ans)
Madame Marie-Ève Gagnon	Secrétaire (mandat de 2 ans)
Monsieur David Garon	Administrateur (mandat de 2 ans)

Les membres déjà en poste au conseil d'administration lors des élections du 15 avril 2015:

Madame Lise Bilodeau	Présidente (continuité de mandat, 1 an)
Monsieur Guillaume Neveu	Trésorier (continuité de mandat, 1 an)
Monsieur André Dalairé	Administrateur (continuité de mandat, 1 an)

Les membres qui ont terminé leur mandat lors des élections du 15 avril 2015 :

Monsieur Michaël Laliberté-Grenier	Vice-président
Madame Marie-Ève Gagnon	Secrétaire
Monsieur David Garon	Administrateur

Les membres cooptés au cours de l'année 2015 :

Monsieur Agustin Melo Rojas (coopté le 18 novembre 2015)

Conseillers municipaux sans droit de vote :

Monsieur Jonatan Julien, conseiller municipal district Neufchâtel-Lebourgneuf
Madame Dominique Tanguay, conseillère municipale district Duberger-Les Saules
Monsieur Steeve Verret, conseiller municipal district Lac-Saint-Charles–Saint-Émile

Secrétaire de soutien :

Madame Renée-Pier Bertrand

Animation, communication et support :

Monsieur Mario Demeule, conseiller en consultations publiques, Arrondissement des Rivières

3. ACTIVITÉS 2015 DU CONSEIL

Séances régulières

En 2015, le conseil de quartier de Neufchâtel Est-Lebourgneuf a tenu huit (9) séances régulières, en plus d'une (1) séance spéciale et de l'assemblée générale annuelle du 15 avril 2015.

Tout au long de l'année, contrairement aux années précédentes, le conseil de quartier a pu compter sur l'implication assidue de ses membres, et ceci a permis d'éviter d'annuler des séances pour cause de quorum non atteint.

Dans le cadre de ces séances régulières, douze (12) assemblées publiques de consultation, trois (3) demandes d'opinion, une (1) consultation publique et une (1) présentation des plans d'aménagement du parc de la Comtoise et ont été soumises au conseil de quartier par les instances de la Ville de Québec.

Un tableau en annexe 1 présente de façon détaillée tous les dossiers traités par le conseil de quartier sur le plan de la consultation transmis par le conseil d'arrondissement et le comité exécutif de la Ville.

4. DOSSIERS SOUMIS AU CONSEIL DE QUARTIER PAR LES CITOYENS (À SUIVRE EN 2016)

À l'extérieur du cadre formel des consultations publiques soumises par la Ville de Québec, le conseil de quartier se veut le principal organe d'écoute des citoyens et citoyennes.

Au cours de l'année 2015, le conseil de quartier a prêté oreilles à plusieurs citoyens et citoyennes qui sont venus aux séances exprimer leurs préoccupations ou soumettre des idées et des projets.

Les dossiers traités par le conseil de quartier

Le conseil de quartier a également traité d'autres dossiers en 2015, dont :

- Projet d'aménagement d'un nouveau parc de voisinage dans le secteur de la rue de la Comtoise;
- Planification d'un réseau de sentiers entre les secteurs résidentiels de la rue de la Comtoise et du secteur Le Mesnil Vert;
- Demande du conseil de quartier Saint-Louis concernant le projet particulier d'urbanisme (PPU) de Sainte-Foy (réseautage);
- Signature d'un contrat pour le site Internet du conseil de quartier;
- Demande au conseil d'arrondissement des Rivières de réaliser une étude de la circulation sur la rue de la Camomille et d'examiner des mesures d'atténuation à mettre en place pour limiter les excès de vitesse;
- Manque de visibilité pour les mouvements véhiculaires de la rue du Barachois vers la rue de Buffalo;
- Installation d'une boîte à suggestions au centre communautaire Lebourgneuf;
- Proposition d'un partenariat avec le conseil de quartier de Lairet pour le partage des coûts d'exploitation d'un site Internet;
- Aménagement pour planche à roulettes du parc Saint-André;
- Demande d'information à propos du projet de construction de Logisco à l'intersection de l'avenue Chauveau et de la rue Coursol;
- Proposition d'un citoyen pour l'ajout d'un arrêt obligatoire à l'intersection des rues de la Camomille et des Convives;

- Demande d'information sur l'entretien du site envisagé pour le projet non retenu de l'écopromenade des Rivières;
- Portrait socioéconomique et défis à venir pour le territoire de la paroisse Saint-André de Neufchâtel.

Réalisations de la Ville de Québec dans le quartier

Dans le quartier Neufchâtel-Est/Lebourgneuf et ses pourtours immédiats, la Ville de Québec a réalisé divers projets d'intérêt pour la communauté que le conseil de quartier tient à souligner. Soulignons notamment :

- Le projet d'aménagement du Parc de la Comtoise avec son jardin communautaire.
- L'agrandissement et l'inauguration du stationnement du centre communautaire Lebourgneuf.

Démarches sociocommunautaires

L'une des préoccupations importantes des membres du conseil de quartier est d'améliorer sa connaissance et de développer une plus grande sensibilité quant aux problèmes vécus par des personnes vivant une situation de vulnérabilité dans le quartier de Neufchâtel-Est.

À cet égard, le conseil de quartier, par l'implication de certains de ses membres, s'intéresse particulièrement aux activités des organismes Saint-André de Neufchâtel en action (SANA) et d'Amélie & Frédérick.

Le projet « Le Pont »

Depuis 2013, le conseil de quartier est présent à la Table de concertation Le Pont. En 2014, nous avons été présents à douze (12) rencontres tenues entre mars 2014 à janvier 2016.

Il y a quelques années, le projet Le Pont a initié une rencontre où les différents organismes, les écoles, les représentants de la Ville et les députés de Neufchâtel-Est ont été invités à participer. L'objectif de ce rassemblement était de proposer la création d'une table de concertation afin de provoquer des occasions de rencontres et d'échanges entre les différents acteurs du milieu. Saint-André de Neufchâtel en action (SANA) a officiellement vu le jour en 2010 et regroupe maintenant une vingtaine d'acteurs issus du milieu communautaire, institutionnel et politique impliqués dans la communauté et qui aspirent à l'amélioration des conditions de vie des personnes vivant une situation de vulnérabilité dans le quartier de Neufchâtel-Est. *La démarche* de la concertation s'est inspirée depuis son début de l'approche territoriale intégrée (l'ATI).

Le Pont est un projet qui a pour mission de lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale dans Neufchâtel-Est.

Les objectifs suivants sont poursuivis dans le cadre de ce projet :

- Mieux comprendre la pauvreté en établissant un portrait diagnostique du territoire et le maintenir à jour;
- Contribuer à l'intégration des citoyens et citoyennes de la communauté vivant en situation de pauvreté et de marginalité dans une démarche d'« empowerment » ;
- Favoriser le développement d'environnements qui contribuent au bien-être des citoyens et citoyennes;
- Permettre une chance égale à tous et à toutes d'avoir accès aux ressources;
- Consulter les citoyens et citoyennes dans la définition des besoins et dans les démarches pour y répondre;
- Se concerter pour optimiser les ressources du territoire tout en ayant une vision à long terme.

Amélie & Frédérick (Service d'entraide)

Dans le même ordre d'idées, le conseil de quartier désire souligner qu'Amélie et Frédérick, Service d'entraide est le seul organisme du quartier à offrir un service de soutien alimentaire aux personnes démunies de ces secteurs. Plus de 3 000 bouches nourries chaque année, et ce, depuis plus de vingt ans. Des personnes seules ou en famille, des chômeurs, des étudiants, des travailleurs à faible salaire et des bénéficiaires de diverses aides sociales, des personnes avec des problématiques de santé physique ou mentale, de dépendances de toutes sortes, composent la clientèle à qui l'organisme offre la base même de toute survie, soit la nourriture.

Ajoutons qu'à Noël 2015, 129 adultes et 87 enfants ont pu passer un beau temps des Fêtes grâce à Amélie et Frédérick qui a remis 92 paniers de Noël aux personnes à faible revenu de la paroisse de Saint-André de Neufchâtel (Neufchâtel-Est). Sans le soutien financier ou la collaboration de plusieurs partenaires, la participation de bénévoles, que ce soit durant l'année ou à la campagne des paniers de Noël ou tout autre activité, l'organisme a besoin de leur appui pour continuer à offrir un soutien alimentaire aux gens à faible revenu des secteurs de Saint-Émile et Neufchâtel-Est. Il faut préciser qu'Amélie et Frédérick ne reçoit aucune subvention récurrente. Son principal bailleur de fonds est le magasin de meubles usagés *Au Revend dons* dont tous les profits sont remis à l'organisme.

Ils ont invité Madame Lise Bilodeau, comme présidente d'honneur à leur souper-bénéfice de mars 2015.

5. AMÉLIORATIONS 2015 DU CONSEIL DE QUARTIER

Améliorations du conseil de quartier

Des projets d'améliorations ont été menés au sein du conseil de quartier.

Table de concertation vélo des conseils de quartier

Les conseils de quartier ont mis sur pied une « Table de concertation vélo » dont la première rencontre a eu lieu le 16 mars 2015. Une vingtaine de représentants issus de 27 quartiers, dont le vôtre, participent régulièrement à ses travaux. Le but de celle-ci est de veiller à ce que la mise à jour du Plan directeur du réseau cyclable (PRDC) réponde aux besoins de déplacement actif entre les pôles de service et de travail de la Ville de Québec. Sa création fait écho aux engagements du PDRC de 2008 qui identifiait la constitution d'une « *Table de concertation sur l'usage du vélo ayant un mandat de consultation sur toute question visant l'amélioration des déplacements à vélo sur le territoire de la ville* » comme un facteur de réussite.

Au cours des derniers mois, la nouvelle instance s'est imposée comme un interlocuteur incontournable pour le développement d'un réseau cyclable répondant aux besoins et aux attentes de la population.

Communications (Création d'une page Facebook)

Dans la foulée de l'utilisation des médias sociaux, le conseil de quartier s'est doté d'une page Facebook mise en ligne le 13 septembre 2014 par M. David Garon afin de poursuivre l'idée lancée en 2013.

L'adresse de consultation est la suivante : www.facebook.com/cdqnel. Celle-ci peut être consultée par tous les citoyens et citoyennes ayant un compte utilisateur via ce réseau social.

Communication (Page Facebook) www.facebook.com/cdqnel

Les objectifs poursuivis par cette démarche de communications sont :

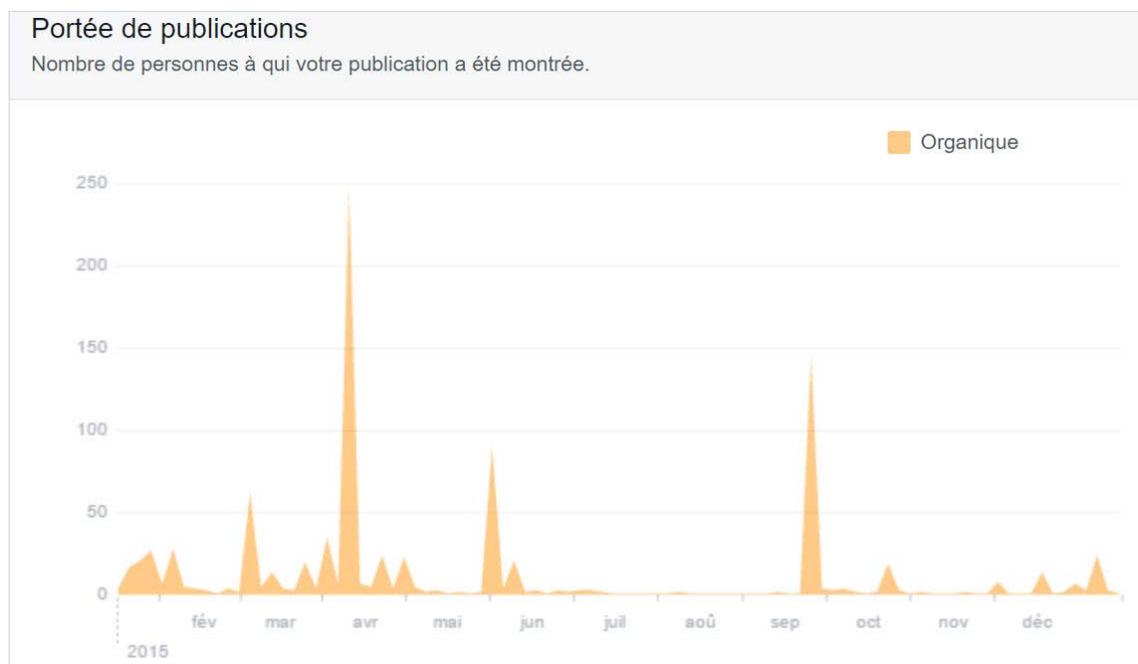
- Faire connaître le conseil de quartier aux citoyens et citoyennes du quartier et les amener à venir s'exprimer lors des séances du conseil de quartier
- Référencer les organismes communautaires du quartier et de l'arrondissement
- Favoriser la création de liens avec les organismes communautaires du quartier et de l'arrondissement
- Favoriser les liens entre les autres conseils de quartier
- Offrir la possibilité de recueillir les commentaires des citoyens et citoyennes
- Assurer la transparence des activités du conseil de quartier
- Faciliter le recrutement de bénévoles
- Informer directement les citoyens et citoyennes ayant un compte Facebook s'étant joint comme membre de la page
- Publication des ordres du jour, procès-verbaux et consultations publiques
- Publication des activités du quartier, articles des médias, photographies, etc.

Quelques statistiques : (Source Facebook/Benchmark)

Nous avons débuté l'année 2015 avec 45 utilisateurs + 6 organismes/groupes et terminé avec 72 utilisateurs et 12 organismes/groupes. Ceci représente une augmentation du suivi de notre page par 60% de nouveaux utilisateurs et 100% par de nouveaux organismes/groupes.



En ce qui concerne la portée des publications émises sur la page pour l'année 2015, vous pouvez constater les fluctuations selon les mois et la période estivale où le conseil de quartier fait relâche. Autre statistique intéressante non représentée dans ce tableau, les publications sont consultées en moyenne chaque mois par les femmes à un taux de 60% et par les hommes à un taux de 40%.



Afin d'assurer la pérennité de l'information, il a été décidé pour l'année 2015 que MM. David Garon et Guillaume Neveu agiraient comme administrateurs. Cette fonction leur accorde les pleins droits sur la gestion de la page. Advenant un départ, la poursuite de la mise en ligne de la page sera donc possible. D'autre part, les membres du conseil de quartier désirant publier, corriger et gérer l'information sur la page seront désignés comme éditeurs. Les éditrices de la page pour l'année 2015 sont Mmes Lise Bilodeau et Marie-Ève Gagnon.

Formation offerte aux membres des conseils de quartier par la Ville de Québec

En 2014, la Ville de Québec offrait une formation à tous les membres des conseils de quartiers « Initiation à l'urbanisme appliqué ». Cette année, il était proposé aux membres de suivre une nouvelle formation d'une soirée sur « L'éthique et la déontologie en matière municipale ». Messieurs André Dalairé et David Garon suivirent cette formation à l'automne 2015. Celle-ci avait pour objectifs :

- Susciter une réflexion sur l'éthique
- Favoriser l'adhésion aux valeurs énoncées par le *Code d'éthique et de déontologie*, applicables aux administrateurs des conseils de quartier
- Permettre l'acquisition de compétences pour assurer la compréhension et le respect des règles prévues par celui-ci

Adoption du plan d'action 2015-2020 du conseil de quartier

Suite à une démarche initiée en 2014, le conseil de quartier Neuchâtel Est-Lebourgneuf (CQNEL) a adopté, lors de la séance régulière du 16 septembre 2015, un plan d'action s'échelonnant sur une période de 5 ans, c'est-à-dire de 2015 à 2020. En forte croissance depuis quelques années, le développement du quartier est l'un des plus importants dans la ville de Québec.

Soucieux de la qualité de vie de ses résidants, le conseil de quartier s'est doté d'un outil lui permettant de faire face aux enjeux du secteur et de répondre aux préoccupations des citoyennes et citoyens, par l'entremise de recommandations au conseil d'arrondissement.

Afin que le plan d'action soit le plus représentatif possible de l'opinion de la population de Neuchâtel Est-Lebourgneuf, le CQNEL a réalisé, entre le 25 mars et le 30 avril 2015, un sondage auprès de la population. Cette consultation s'est tenue par l'intermédiaire d'un sondage en ligne, qui a été publicisé par la page Facebook du conseil de quartier et des dépliants distribués par les membres du conseil de quartier. Cette façon de procéder, gratuite, n'a pas impliqué de coûts et était facile à administrer par les membres du conseil de quartier. Elle a le désavantage toutefois de rejoindre davantage une catégorie de personnes plus à l'aise avec la technologie, notamment les plus jeunes.

52 personnes, dont 64% de femmes et 36% d'hommes, ont participé au sondage, ce qui a permis de consolider les orientations proposées par les membres du conseil de quartier. Les répondants étaient résidants du quartier entre 1 et 25 années et avaient en majorité 49 ans et moins (70%).

Les résultats du sondage ont permis de tirer les constats suivants :

- Parmi les enjeux retenus comme étant les plus importants, les répondants ont privilégié le développement cohérent du quartier (100%), la sécurité des usagers de la route (96%) et la préservation des milieux naturels (94%). Parmi ces thèmes, le développement cohérent du quartier s'est démarqué lorsqu'est venu le temps de prioriser.
- Le sondage a permis de recueillir des suggestions et des préoccupations des résidants, comme celles au regard de commerces de proximité et la densification du quartier.
- Le sondage a également permis de constater que 74% des personnes rejointes connaissaient le conseil de quartier, mais moins de 55% d'entre elles connaissaient son rôle.
- Les répondants ont mentionné, parmi les attentes à l'égard de leur conseil de quartier, qu'outre son mandat donné par la Ville, qu'ils souhaitent que le conseil de quartier prenne en charge certaines problématiques (31%).
- Concernant leur vision de leur quartier pour les 10 prochaines années, les répondants ont mentionné souhaiter une augmentation de la préservation des milieux naturels et de l'environnement urbain (72%) et les services de transport collectifs (68%). L'activité industrielle devrait rester stable (70%). Les autres aspects du quartier proposés n'ont pas obtenu une concentration des votes.

En conclusion, la consultation réalisée en amont du Plan d'action a permis de mieux saisir les préoccupations des résidants afin de proposer un Plan d'action représentatif.

Suite à des ajustements au projet de Plan d'action, une présentation du projet de plan et une consultation des citoyens ont eu lieu lors de l'assemblée générale annuelle du 15 avril dernier.

Au final, le plan d'action 2015-2020 est composé de cinq (5) orientations :

- Renforcer le lien entre le conseil de quartier et les citoyens, et entre les conseils de quartiers de l'arrondissement;
- Voir au développement cohérent du quartier en respect des notions de densité, de mixité fonctionnelle, de mobilité durable et de sécurité des usagers;

- En association avec les organismes du milieu, comprendre les besoins des résidants, informer et sensibiliser les citoyens en regard des problèmes sociaux qui touchent les personnes démunies dans Neufchâtel Est-Lebourgneuf;
- Promouvoir les vocations historique, culturelle, architecturale, naturelle et récréotouristique du quartier;
- Sensibiliser sur la préservation des milieux naturels.

Des objectifs et des actions sont rattachés à chacune des orientations du plan.

Enfin, le plan d'action permettra aux membres du conseil d'administration de déterminer, en fonction des enjeux et préoccupations citoyennes, les actions à prioriser. Un suivi sera effectué à chacune des assemblées générales annuelles et une reddition de compte sera ajoutée dans les rapports annuels.

Trésorerie

En 2014, le conseil de quartier a décidé de procéder à une modernisation de sa trésorerie suite à la nomination de M. Guillaume Neveu comme trésorier. Le travail effectué a consisté prioritairement dans l'élaboration d'un fichier informatique comptable qui permet de simplifier la saisie de données et d'effectuer un meilleur suivi de l'évolution mensuelle du solde et des dépenses par postes budgétaires. Aussi, le cahier de comptabilité a été revu de manière à rassembler, pour une année financière et dans un seul cartable, le tableau de suivi des dépenses et revenus, les relevés bancaires, les factures, les talons de chèques de subventions et les communications diverses liées à la comptabilité. À cet égard, chaque facture est maintenant apposée sur une feuille sur laquelle sont indiqués le numéro de résolution autorisant la dépense, la personne à qui cette dépense est remboursée et le numéro de chèque qui est associé à ce remboursement. Cette nouvelle procédure a été appliquée également en 2015.

6. REMERCIEMENTS

En terminant, votre conseil de quartier tient encore une fois à remercier celles et ceux d'entre vous qui ont collaboré à ses travaux et qui ont enrichi ses réflexions en assistant à une des rencontres.

Les membres du conseil de quartier vous rappellent qu'ils sont à l'écoute de vos préoccupations et de vos suggestions. Cette tribune vous appartient, elle est publique. À chaque réunion, une période de questions vous est réservée. Il y va de l'intérêt de chacune et de chacun d'y participer.

Enfin, j'aimerais remercier tout spécialement les membres du conseil d'administration qui ont participé au conseil de quartier cette année et qui ont donné beaucoup de leur temps à cette action bénévole.

Un merci aux professionnels de l'Arrondissement des Rivières, Michel et Christian, qui sont venus présenter leurs projets et répondre aux questions des citoyennes et citoyens.

Merci à Renée-Pier qui, par son travail de soutien en secrétariat, nous facilite grandement la tâche.

Merci à Mme Dominique Tanguay et M. Jonatan Julien, nos collaborateurs.

Merci très spécial à M. Mario Demeule pour son dévouement et son professionnalisme.

Merci du fond du cœur à Marie-Ève, Hélène, Pierre Comeau, Michaël, André, David et Guillaume qui, par leur implication et leurs conseils judicieux, ont aidé le conseil de quartier durant toute l'année.



Lise Bilodeau, *Présidente*

CONSEIL DE QUARTIER DE NEUFCHÂTEL EST-LEBOURGNEUF

Bilan des activités de consultation réalisées
entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2015

Conseil de quartier Neufchâtel Est-Lebourgneuf
Bilan des activités de janvier à décembre 2015
Demandes d'opinion

Sujet	Titre	Recommandation/action	Décision/résultat
Projet de Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme, R.C.A.2V.Q. 126 2015-03-18	Modification du Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme relativement aux zones 21716Cc et 21718Cc. Réf : Ensemble immobilier d'affaires Le Complexe de la Capitale	Accepter la modification du Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme relativement aux zones 21716Cc et 21718Cc.	Le règlement a été adopté tel quel.
Projet de Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme R.C.,A.2V.Q. 140 2015-06-17	Modification du Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme relativement aux zones 21716Cc, 21744Cc, 21733Cd et 21739Cc. Réf : Stationnement Costco	Accepter la modification du Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme relativement aux zones 21716Cc, 21744Cc, 21733Cd et 21739Cc.	Le règlement a été adopté tel quel.
Projet de Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme R.C.,A.2V.Q. 148 2015-11-18	Modification du Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme relativement à la zone 21718Cc. Réf : MTQ – Pierre-Bertrand/Lebourgneuf	Accepter la modification du Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme relativement à la zone 21718Cc.	Le règlement a été adopté tel quel.

Conseil de quartier Neufchâtel Est-Lebourgneuf
Bilan des activités de janvier à décembre 2015
Assemblées publiques de consultation

Sujets	Titres	Recommandations/actions	Décisions/résultats
Projet de Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme, R.C.A.2V.Q. 119 2015-01-21	Modification au Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme relativement à la zone 21723Cc. Réf : Groupe Dallaire	Accepter la modification au Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme relativement à la zone 21723Cc.	Le règlement a été adopté tel quel.
Projet de Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme, R.C.A.2V.Q. 123 2015-02-18	Modification au Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme relativement à la zone 21202Ha. Réf : Établissement d'affaires, boulevard Bastien	Accepter la modification au Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme relativement à la zone 21202Ha.	Le règlement a été adopté tel quel.
Projet de Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme, R.C.A.2V.Q. 124 2015-02-18	Modification au Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme relativement à la zone 21609Mb. Réf : Projet Le Vert Mezzanine (Phase 6)	Accepter la modification au Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme relativement à la zone 21609Mb, mais de diminuer la superficie maximale de plancher pour le groupe d'usage C20 restaurant.	Le règlement a été adopté tel quel, sans modification.

Conseil de quartier Neufchâtel Est-Lebourgneuf
Bilan des activités de janvier à décembre 2015
Assemblées publiques de consultation - SUITE

Sujets	Titres	Recommandations/actions	Décisions/résultats
Projet de Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme, R.C.A.2V.Q. 129 2015-04-09	Modification au Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme relativement aux zones 21134Ha, 21137Hb, 21138Ha, 21154Hc et 21155Ha. Réf : Ajustement de la réglementation concernant les aires de stationnement sur les lots situés en bordure de la rue des Convives et corrections des limites des zones et des écrans visuels dans ce secteur	Accepter la demande de modification au Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme relativement aux zones 21134Ha, 21137Hb, 21138Ha, 21154Hc et 21155Ha, mais limiter ce type de modification à des situations exceptionnelles.	Le règlement a été adopté tel quel, sans modifications.
Projet de Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme, R.C.A.2V.Q. 131 2015-05-20	Modification au Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme relativement à la zone 21450Mb. Réf : Avenue Chauveau / rue Coursol	Accepter la modification au Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme relativement à la zone 21450Mb, mais prévoir une modulation dans la hauteur des bâtiments afin de favoriser une meilleure intégration du projet au milieu bâti avoisinant.	Le règlement a été adopté tel quel. La Division de la gestion du territoire a exigé auprès du promoteur de revoir son projet. Le promoteur dépose une nouvelle version de son projet le 29 mai 2015 qui propose un étage de moins pour le bâtiment situé en bordure de l'avenue Chauveau.
Projet de Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme, R.C.A.2V.Q. 133 2015-05-20	Modification au Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme relativement à la zone 21130Ma. Réf : Retrait de la Commission d'urbanisme et de conservation de la Ville de Québec	Accepter la modification au Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme relativement à la zone 21130Ma.	Le règlement a été adopté tel quel.

***Conseil de quartier Neufchâtel Est-Lebourgneuf
Bilan des activités de janvier à décembre 2015
Assemblées publiques de consultation - SUITE***

Sujets	Titres	Recommandations/actions	Décisions/résultats
Projet de Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme, R.C.A.2V.Q. 137 2015-06-17	Modification au Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme relativement aux zones 21527Ha et 21531Ha. Réf : Rue Larche	Accepter la modification au Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme relativement aux zones 21527Ha et 21531Ha.	Le règlement a été adopté tel quel.
Projet de Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme, R.C.A.2V.Q. 138 2015-06-17	Modification au Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme relativement aux zones 21436Mb et 21437Pa.. Réf : Académie Saint-Louis – stade de soccer	Accepter la modification au Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme relativement aux zones 21436Mb et 21437Pa..	Le règlement a été adopté tel quel. <i>Cette demande à nécessité la tenue d'un référendum en février 2016. À la clôture du vote, les résultats étaient les suivants : Le nombre de personnes habiles à voter : 137. Le nombre de personnes ayant exercé leur droit de vote : 76, pour une participation de 55,5% des électeurs. Le nombre de votes en faveur du oui : 63. Le nombre de votes en faveur du non : 13. En conséquence, le règlement R.C.A. 2V.Q 145 de l'Arrondissement des Rivières a été approuvé par les citoyens avec une majorité de 50 voix.</i>

Conseil de quartier Neufchâtel Est-Lebourgneuf
Bilan des activités de janvier à décembre 2015
Assemblées publiques de consultation - SUITE

Sujets	Titres	Recommandations/actions	Décisions/résultats
Projet de Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme, R.C.A.2V.Q. 141 2015-06-17	Modification au Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme relativement aux zones 21448Hc et 21449Hc. Réf : Rue de la Comtoise / Robert-Bourassa	Accepter la modification au Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme relativement aux zones 21448Hc et 21449Hc.	Le règlement a été adopté tel quel.
Projet de Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme, R.C.A.2V.Q. 148 2015-10-14	Modification au Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme relativement à la zone 21718Cc. Réf : MTQ – Pierre-Bertrand/Lebourgneuf	Aucune recommandation n'est transmise lors de la consultation étant donné qu'il n'y a pas quorum. La demande d'opinion a été reportée au 18 novembre 2015 et le conseil de quartier a recommandé d'accepter cette modification.	Le règlement a été adopté tel quel.
Projet de Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme, R.C.A.2V.Q. 151 2015-11-18	Modification au Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme relativement à la zone 21123Ha. Réf : Rue Élisabeth II – Garderie/CPE	Accepter la modification au Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme relativement à la zone 21123Ha.	Le règlement a été adopté tel quel.

Conseil de quartier Neufchâtel Est-Lebourgneuf
Bilan des activités de janvier à décembre 2015
Assemblées publiques de consultation - SUITE

Sujets	Titres	Recommandations/actions	Décisions/résultats
Projet de Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme, R.C.A.2V.Q. 158 2015-12-16	Modification au Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme relativement aux zones 21203Ha et 21150Hb. Réf : Rue Saint-Charles et rue François-Hazeur	Accepter la modification au Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme relativement aux zones 21203Ha et 21150Hb et porter une attention particulière à la requête d'un résidant de la rue François-Hazeur qui souhaite qu'un logement supplémentaire associé à un logement soit maintenu à la grille de spécification de la nouvelle zone proposée (21214Ha).	Le règlement a été adopté tel quel, sans modification.

Conseil de quartier Neufchâtel Est-Lebourgneuf
Bilan des activités de janvier à décembre 2015
Consultation publique

Sujets	Titres	Recommandations/actions	Décisions/résultats
Consultation publique concernant un parc 2015-03-18	Aménagement d'un nouveau parc de voisinage dans le secteur de la rue de la Comtoise.	Prendre en considération les commentaires émis par les citoyens lors de la consultation publique et informer les résidents du secteur sur le cheminement de ce projet.	Le projet sera réalisé en 2016.

Annexe 2

LE CONSEIL DE QUARTIER DE NEUFCHÂTEL EST-LEBOURGNEUF

**ÉTATS FINANCIERS
(non vérifiés)**

AU 31 DÉCEMBRE 2015

LE CONSEIL DE QUARTIER DE NEUFCHÂTEL EST-LEBOURGNEUF

**BILAN
AU 31 DÉCEMBRE 2015**

	<u>2015</u>	<u>2014</u>
	\$	\$
Actif		
Actif à court terme		
Encaisse	<u>747</u>	<u>342</u>
Passif et actif net		
Passif à court terme	220	0
Créditeurs		
Actif net (déficit)		
Non affecté	<u>527</u>	<u>342</u>
	<u>747</u>	<u>342</u>

Au nom du Conseil de quartier de Neufchâtel Est-Lebourgneuf :

LE CONSEIL DE QUARTIER DE NEUFCHÂTEL EST-LEBOURGNEUF

**ÉTAT DES PRODUITS ET DES CHARGES ET DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF
NET DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015**

	<u>2015</u>	<u>2014</u>
	\$	\$
Produits		
Subventions – Ville de Québec	<u>1888</u>	<u>1388</u>
Fonctionnement		
Autres revenus		
	_____	_____
Charges		
Fonctionnement	<u>1703</u>	<u>1574</u>
	_____	_____
Excédent des produits par rapport aux charges	185	(186)
Actif net non affecté au début de l'exercice	<u>342</u>	<u>528</u>
Actif net non affecté à la fin de l'exercice	<u>527</u>	<u>342</u>

Conseil de quartier de Neufchâtel Est-Lebourgneuf

Liste des résolutions adoptées en 2015

RESOLUTION 15-CA-01

PROJET DE MODIFICATION DU RÈGLEMENT DE L'ARRONDISSEMENT DES RIVIÈRES SUR L'URBANISME RELATIVEMENT À LA ZONE 21723CC, R.C.A.2V.Q.119 (GROUPE DALLAIRE)

SUR UNE PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST RÉSOLU MAJORITAIREMENT de recommander au conseil d'arrondissement des Rivières d'accepter la modification au Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme R.C.A.2V.Q.119 relativement à la zone 21723Cc.

RÉSOLUTION 15-CA-02

REMBOURSEMENT D'UNE DÉPENSE POUR LES SERVICES DE SECRÉTARIAT DE SOUTIEN (SÉANCE RÉGULIÈRE DU 21 JANVIER 2015)

SUR UNE PROPOSITION DE M. GUILLAUME NEVEU DÛMENT APPUYÉE PAR MME LISE BILODEAU, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT d'accepter de payer la somme de 80 \$ à Mme Renée-Pier Bertrand pour ses services de secrétariat de soutien lors de la séance régulière du conseil de quartier Neufchâtel Est-Lebourgneuf tenue le 21 janvier 2015. Un chèque de 80 \$ lui est remis.

RÉSOLUTION 15-CA-03

REMBOURSEMENT D'UNE DÉPENSE POUR LE REPAS LORS DE LA RENCONTRE PRÉPARATOIRE DU 15 OCTOBRE 2014

SUR UNE PROPOSITION DE M. GUILLAUME NEVEU DÛMENT APPUYÉE PAR M. MICHAEL LALIBERTÉ-GRENIER, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT d'accepter de payer la somme de 128,77 \$ à Mme Marie-Ève Gagnon pour l'achat d'un repas lors de la rencontre préparatoire du 15 octobre 2014. Un chèque (#2) de 128,77 \$ lui a été remis.

RESOLUTION 15-CA-04

PROJET DE MODIFICATION DU RÈGLEMENT DE L'ARRONDISSEMENT DES RIVIÈRES SUR L'URBANISME RELATIVEMENT À LA ZONE 21202HA, R.C.A.2V.Q.123 (ÉTABLISSEMENT D'AFFAIRES BOULEVARD BASTIEN)

SUR UNE PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT de recommander au conseil d'arrondissement des Rivières d'accepter la modification au Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme R.C.A.2V.Q.123 relativement à la zone 21202Ha.

RESOLUTION 15-CA-05

PROJET DE MODIFICATION DU RÈGLEMENT DE L'ARRONDISSEMENT DES RIVIÈRES SUR L'URBANISME RELATIVEMENT À LA ZONE 21202HA, R.C.A.2V.Q.124 (PROJET LE VERT MEZZANINE – PHASE 6)

SUR UNE PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST RÉSOLU MAJORITAIREMENT de recommander au conseil d'arrondissement des Rivières d'accepter la modification au Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme relativement à la zone 21609Mb, mais de diminuer la superficie maximale de plancher pour le groupe d'usage C20 restaurant.

RÉSOLUTION 15-CA-06

NOMINATION DU PRÉSIDENT D'ÉLECTIONS

SUR UNE PROPOSITION DE M. MICHAËL LALIBERTÉ-GRENIER DÛMENT APPUYÉE PAR M. ANDRÉ DALAIRE, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT de nommer M. Mario Demeule comme président d'élections lors de l'assemblée générale annuelle du 15 avril 2015 du conseil de quartier de Neuchâtel Est-Lebourgneuf.

RÉSOLUTION 15-CA-07

REMBOURSEMENT D'UNE DÉPENSE POUR LES SERVICES DE SECRÉTARIAT DE SOUTIEN (SÉANCE RÉGULIÈRE DU 18 FÉVRIER 2015)

SUR UNE PROPOSITION DE M. GUILLAUME NEVEU DÛMENT APPUYÉE PAR M. MICHAËL LALIBERTÉ-GRENIER, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT d'accepter de payer la somme de 80 \$ à Mme Renée-Pier Bertrand pour ses services de secrétariat de soutien lors de la séance régulière du conseil de quartier Neufchâtel Est-Lebourgneuf tenue le 18 février 2015. Un chèque de 80 \$ lui est remis.

RÉSOLUTION 15-CA-08

REMBOURSEMENT D'UNE DÉPENSE POUR LE REPAS LORS DE LA RENCONTRE PRÉPARATOIRE DU 18 FÉVRIER 2015

SUR UNE PROPOSITION DE MME LISE BILODEAU DÛMENT APPUYÉE PAR M. MICHAEL LALIBERTÉ-GRENIER, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT d'accepter de payer la somme de 79,33 \$ à M. Guillaume Neveu pour le repas lors de la rencontre préparatoire du 18 février 2015. Un chèque de 79,33 \$ lui est remis.

RÉSOLUTION 15-CA-09

ACCEPTATION DE DÉPENSES POUR L'ANNÉE 2015

SUR UNE PROPOSITION DE MME LISE BILODEAU DÛMENT APPUYÉE PAR M. MICHAËL LALIBERTÉ-GRENIER, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT d'accepter de payer une somme de 80 \$ pour chaque séance de services de secrétariat pour l'année 2015.

RÉSOLUTION 15-CA-10

DÉLÉGATION D'UN REPRÉSENTANT DU CONSEIL DE QUARTIER À LA TABLE DE CONCERTATION DU RÉSEAU CYCLABLE

SUR UNE PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT de nommer M. André Dalairé comme représentant du conseil de quartier Neuchâtel Est-Lebourgneuf pour siéger à la Table de concertation du réseau cyclable.

RESOLUTION 15-CA-11

PROJET D'AMÉNAGEMENT D'UN NOUVEAU PARC DE VOISINAGE DANS LE SECTEUR DE LA RUE DE LA COMTOISE

SUR UNE PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT de recommander au conseil d'arrondissement des Rivières de tenir compte des commentaires des citoyens exprimés lors de la rencontre et de donner suite auprès de la population.

RESOLUTION 15-CA-12

PROJET DE MODIFICATION DU RÈGLEMENT DE L'ARRONDISSEMENT DES RIVIÈRES SUR L'URBANISME RELATIVEMENT AUX ZONES 21716CC ET 21718CC R.C.A.2V.Q. 126 (ENSEMBLE IMMOBILIER D'AFFAIRES LE COMPLEXE DE LA CAPITALE)

SUR UNE PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT de recommander au conseil d'arrondissement des Rivières d'accepter la modification au Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme relativement aux zones 21716Cc et 21718Cc.

RÉSOLUTION 15-CA-13

ADOPTION DES ÉTAPES À VENIR DANS LE CADRE DU PLAN D'ACTION 2015-2020 DU CONSEIL DE QUARTIER NEUCHÂTEL EST-LEBOURGNEUF

SUR UNE PROPOSITION DE M. GUILLAUME NEVEU DÛMENT APPUYÉE PAR MME LISE BILODEAU, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT d'adopter les étapes suivantes dans le cadre du plan d'action 2015-2020 du conseil de quartier Neuchâtel Est-Lebourgneuf :

- Démarrage des étapes de consultation.
- Diffusion des communiqués.
- Mise en ligne du sondage à partir de la page Facebook du conseil de quartier (du 25 mars au 30 avril).
- Consultation des citoyens lors de l'assemblée générale annuelle du 15 avril prochain.
- Compilation des données au début du mois de mai.
- Adoption du plan d'action à la rencontre de mois de mai.

RÉSOLUTION 15-CA-14

REMBOURSEMENT D'UNE DÉPENSE POUR LES SERVICES DE SECRÉTARIAT DE SOUTIEN (SÉANCE RÉGULIÈRE DU 18 MARS 2015)

SUR UNE PROPOSITION DE MME LISE BILODEAU DÛMENT APPUYÉE PAR M. GUILLAUME NEVEU, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT d'accepter de payer la somme de 80 \$ à Mme Renée-Pier Bertrand pour ses services de secrétariat de soutien lors de la séance régulière du conseil de quartier Neufchâtel Est-Lebourgneuf tenue le 18 mars 2015. Un chèque de 80 \$ lui est remis.

RÉSOLUTION 15-CA-15

REMBOURSEMENT D'UNE DÉPENSE POUR LE REPAS LORS DE LA RENCONTRE PRÉPARATOIRE DU 18 MARS 2015

SUR UNE PROPOSITION DE MME LISE BILODEAU DÛMENT APPUYÉE PAR M. GUILLAUME NEVEU, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT d'accepter de payer la somme de 108,36 \$ à M. André Dalairé pour le repas lors de la rencontre préparatoire du 18 mars 2015. Un chèque de 108,36 \$ lui est remis.

RESOLUTION 15-CA-16

APPUI À LA CRÉATION DE LA TABLE DE CONCERTATION VÉLO

SUR UNE PROPOSITION DE MME MARIE-EVE GAGNON DÛMENT APPUYÉE PAR MME LISE BILODEAU, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT d'appuyer la création et de participer à la "Table de concertation vélo des conseils de quartier de la Ville de Québec".

RESOLUTION 15-CA-17

PRÉSENTATION DE L'ÉTAT D'AVANCEMENT DE LA RÉVISION DU PLAN DIRECTEUR DU RÉSEAU CYCLABLE

SUR UNE PROPOSITION DE MME MARIE-EVE GAGNON DÛMENT APPUYÉE PAR MME LISE BILODEAU, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT de demander aux responsables du plan directeur du réseau cyclable de venir présenter, dès que possible, l'état d'avancement de la révision du plan dans le cadre d'une rencontre de la table de concertation vélo.

RESOLUTION 15-SP-01

PROJET DE MODIFICATION DU RÈGLEMENT DE L'ARRONDISSEMENT DES RIVIÈRES SUR L'URBANISME R.C.A.2V.Q.4 RELATIVEMENT AUX ZONES 21134HA, 21137HB, 21138HA, 21154HC ET 21155HA, R.C.A.2V.Q. 129 (Ajustement de la réglementation concernant les aires de stationnement sur les lots situés en bordure de la rue des Convives et corrections des limites des zones et des écrans visuels dans ce secteur)

SUR UNE PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT de recommander au conseil d'arrondissement des

Rivières d'accepter la demande de modification au Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme R.C.A.2V.Q. 4, relativement aux zones 21134Ha, 21137Hb, 21138Ha, 21154Hc et 21155Ha, mais limiter ce type de modifications à des situations exceptionnelles.

RÉSOLUTION 15-SP-02

NOUVEAU LIEU POUR LA TENUE DES RENCONTRES DU CONSEIL DE QUARTIER NEUFCHÂTEL EST-LEBOURGNEUF

SUR UNE PROPOSITION DE M. ANDRÉ DALAIRE DÛMENT APPUYÉE PAR M. MICHAËL LALIBERTÉ-GRENIER, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT de tenir les rencontres du conseil de quartier Neufchâtel Est-Lebourgneuf au centre communautaire Lebourgneuf dès septembre 2015.

RÉSOLUTION 15-SP-03

ADOPTION DU CALENDRIER DES RENCONTRES DU CONSEIL DE QUARTIER NEUFCHÂTEL EST-LEBOURGNEUF 2015-2016

SUR UNE PROPOSITION DE M. GUILLAUME NEVEU DÛMENT APPUYÉE PAR M. ANDRÉ DALAIRE, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT d'adopter le calendrier des rencontres du conseil de quartier Neufchâtel Est-Lebourgneuf 2015-2016.

RÉSOLUTION 15-SP-04

REMBOURSEMENT D'UNE DÉPENSE POUR LES SERVICES DE SECRÉTARIAT DE SOUTIEN (SÉANCE SPÉCIALE DU 9 AVRIL 2015)

SUR UNE PROPOSITION DE MME LISE BILODEAU DÛMENT APPUYÉE PAR M. MICHAËL LALIBERTÉ-GRENIER, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT d'accepter de payer la somme de 80 \$ à Mme Renée-Pier Bertrand pour ses services de secrétariat de soutien lors de la séance spéciale du conseil de quartier Neufchâtel Est-Lebourgneuf tenue le 9 avril 2015. Un chèque de 80 \$ lui est remis.

RÉSOLUTION 15-SP-05

REMBOURSEMENT D'UNE DÉPENSE POUR LE REPAS LORS DE LA RENCONTRE PRÉPARATOIRE DU 9 AVRIL 2015

SUR UNE PROPOSITION DE MME LISE BILODEAU DÛMENT APPUYÉE PAR M. MICHAËL LALIBERTÉ-GRENIER, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT d'accepter de payer la somme de 96,93 \$ à M. André Dalairé pour le repas lors de la rencontre préparatoire du 9 avril 2015. Un chèque de 96,93 \$ lui est remis.

RÉSOLUTION 15-CA-18

NOMINATION DES DIRIGEANTS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION AU SEIN DU CONSEIL DE QUARTIER DE NEUFCHÂTEL EST-LEBOURGNEUF

SUR UNE PROPOSITION DE M. MICHAEL LALIBERTÉ-GRENIER DÛMENT APPUYÉE PAR M. DAVID GARON, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT de nommer les personnes suivantes aux postes de dirigeants du conseil d'administration du conseil de quartier de Neufchâtel Est-Lebourgneuf :

Mme Lise Bilodeau	Présidente
M. Michaël Laliberté-Grenier	Vice-président
M. Guillaume Neveu	Trésorier
Mme Marie-Eve Gagnon	Secrétaire

RESOLUTION 15-CA-19

PROJET DE MODIFICATION DU RÈGLEMENT DE L'ARRONDISSEMENT DES RIVIÈRES SUR L'URBANISME RELATIVEMENT À LA ZONE 21130Ma R.C.A.2V.Q. 133 (RETRAIT DE LA COMMISSION D'URBANISME ET DE CONSERVATION DE LA VILLE DE QUÉBEC)

SUR UNE PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT de recommander au conseil d'arrondissement des Rivières d'accepter la modification au Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme relativement à la zone 21130Ma.

RESOLUTION 15-CA-20

PROJET DE MODIFICATION DU RÈGLEMENT DE L'ARRONDISSEMENT DES RIVIÈRES SUR L'URBANISME RELATIVEMENT A LA ZONE 21450Mb R.C.A.2V.Q. 131 (AVENUE CHAUVEAU/RUE COURSOL)

SUR UNE PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT de recommander au conseil d'arrondissement des Rivières d'accepter la modification au Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme relativement à la zone 21450Mb, mais de prévoir une modulation dans la hauteur des bâtiments afin de favoriser une meilleure intégration du projet au milieu bâti avoisinant.

RÉSOLUTION 15-CA-21

ADOPTION DU CALENDRIER DES RENCONTRES

SUR UNE PROPOSITION DE M. MICHAEL LALIBERTÉ-GRENIER DÛMENT APPUYÉE PAR M. GUILLAUME NEVEU, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT d'adopter le calendrier 2015-2016 en débutant dorénavant les rencontres régulières à 19 h 30.

RÉSOLUTION 15-CA-22

REMBOURSEMENT D'UNE DÉPENSE POUR LES SERVICES DE SECRÉTARIAT DE SOUTIEN (ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 15 AVRIL 2015)

SUR UNE PROPOSITION DE M. GUILLAUME NEVEU DÛMENT APPUYÉE PAR M. MICHAEL LALIBERTÉ-GRENIER, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT d'accepter de payer la somme de 80 \$ à Mme Renée-Pier Bertrand pour ses services de secrétariat de soutien lors de l'assemblée générale annuelle du conseil de quartier de Neufchâtel Est-Lebourgneuf tenue le 15 avril 2015. Un chèque de 80 \$ lui est remis.

RÉSOLUTION 15-CA-23

REMBOURSEMENT D'UNE DÉPENSE POUR LES SERVICES DE SECRÉTARIAT DE SOUTIEN (SÉANCE RÉGULIÈRE DU 20 MAI 2015)

SUR UNE PROPOSITION DE M. GUILLAUME NEVEU DÛMENT APPUYÉE PAR M. MICHAEL LALIBERTÉ-GRENIER, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT d'accepter de payer la somme de 80 \$ à Mme Renée-Pier Bertrand pour ses services de secrétariat de soutien lors de la séance régulière du conseil de quartier de Neufchâtel Est-Lebourgneuf tenue le 20 mai 2015. Un chèque de 80 \$ lui est remis.

RÉSOLUTION 15-CA-24

REMBOURSEMENT D'UNE DÉPENSE POUR LE REPAS LORS DE LA RENCONTRE PRÉPARATOIRE DU 20 MAI 2015 DU CONSEIL DE QUARTIER DE NEUFCHÂTEL EST-LEBOURGNEUF

SUR UNE PROPOSITION DE M. GUILLAUME NEVEU DÛMENT APPUYÉE PAR M. MICHAEL LALIBERTÉ-GRENIER, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT d'accepter de payer la somme de 89,96 \$ à M. André Dalairé pour le repas lors de la rencontre préparatoire du 20 mai 2015. Un chèque de 89,96 \$ lui sera remis.

RÉSOLUTION 15-CA-25

COMMANDE DE NOUVEAUX CHÈQUES

SUR UNE PROPOSITION DE M. MICHAEL LALIBERTÉ-GRENIER DÛMENT APPUYÉE PAR MME LISE BILODEAU, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT d'accepter de payer un montant maximum de 75 \$ pour l'achat de nouveaux chèques.

RÉSOLUTION 15-CA-26

REPOSE AU CONSEIL DE QUARTIER DE SAINT-LOUIS CONCERNANT LE RÉSEAUTAGE

SUR UNE PROPOSITION DE M. DAVID GARON DÛMENT APPUYÉE PAR MME LISE BILODEAU, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT de décliner l'invitation de réseautage soumis par le conseil de quartier de Saint-Louis.

RESOLUTION 15-CA-27

PROJET DE MODIFICATION DU RÈGLEMENT DE L'ARRONDISSEMENT DES RIVIÈRES SUR L'URBANISME RELATIVEMENT AUX ZONES 21436Mb ET 21437Pa R.C.A.2V.Q. 138 (REF. : ACADÉMIE SAINT- LOUIS – STADE DE SOCCER)

SUR UNE PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST RÉSOLU MAJORITAIREMENT de recommander au conseil d'arrondissement des Rivières d'accepter la modification au Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme relativement aux zones 21436 Mb et 21437Pa.

RESOLUTION 15-CA-28

PROJET DE MODIFICATION DU RÈGLEMENT DE L'ARRONDISSEMENT DES RIVIÈRES SUR L'URBANISME RELATIVEMENT AUX ZONES 21448Hc ET 21449Hc R.C.A.2V.Q. 141 (RÉF. : RUE DE LA COMTOISE / BOULEVARD ROBERT-BOURASSA)

SUR UNE PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST RÉSOLU MAJORITAIREMENT de recommander au conseil d'arrondissement des Rivières d'accepter la modification au Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme relativement aux zones 21448Hc et 21449 Hc.

RESOLUTION 15-CA-29

PROJET DE MODIFICATION DU RÈGLEMENT DE L'ARRONDISSEMENT DES RIVIÈRES SUR L'URBANISME RELATIVEMENT AUX ZONES 21527Ha et 21531Ha R.C.A.2V.Q. 137 (RÉF. : RUE LARCHE)

SUR UNE PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT de recommander au conseil d'arrondissement des Rivières d'accepter la modification au Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme relativement aux zones 21527Ha et 21531Ha.

RESOLUTION 15-CA-30

PROJET DE MODIFICATION DU RÈGLEMENT DE L'ARRONDISSEMENT DES RIVIÈRES SUR L'URBANISME RELATIVEMENT AUX ZONES 21716Cc et 21744Cc; 21733Cd ET 21739Cc R.C.A.2V.Q. 140 (RÉF. : STATIONNEMENT COSTCO)

SUR UNE PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT de recommander au conseil d'arrondissement des Rivières d'accepter la modification au Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme relativement aux zones 21716Cc et 21744Cc; 21733Cd et 21739Cc.

RÉSOLUTION 15-CA-31

MAINTIEN DES RENCONTRES 2015-2016 À 19 H

SUR UNE PROPOSITION DE M. ANDRÉ DALAIRE DÛMENT APPUYÉE PAR MME LISE BILODEAU, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT de maintenir les rencontres régulières à 19 h et les rencontres préparatoires à 17 h 30.

RÉSOLUTION 15-CA-32

REMBOURSEMENT D'UNE DÉPENSE POUR LES SERVICES DE SECRÉTARIAT DE SOUTIEN (SÉANCE RÉGULIÈRE DU 17 JUIN 2015)

SUR UNE PROPOSITION DE MME LISE BILODEAU DÛMENT APPUYÉE PAR M. DAVID GARON, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT d'accepter de payer la somme de 80 \$ à Mme Renée-Pier Bertrand pour ses services de secrétariat de soutien lors de la séance régulière du conseil de quartier de Neufchâtel Est-Lebourgneuf tenue le 17 juin 2015. Un chèque de 80 \$ lui est remis.

RÉSOLUTION 15-CA-33

REMBOURSEMENT D'UNE DÉPENSE POUR LE REPAS LORS DE LA RENCONTRE PRÉPARATOIRE DU 17 JUIN 2015 DU CONSEIL DE QUARTIER DE NEUFCHÂTEL EST-LEBOURGNEUF

SUR UNE PROPOSITION DE M. GUILLAUME NEVEU DÛMENT APPUYÉE PAR M. ANDRÉ DALAIRE, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT d'accepter de rembourser la somme de 75,88 \$ à Mme Marie-Ève Gagnon pour le repas de la rencontre préparatoire du 17 juin 2015. Un chèque de 75,88 \$ lui est remis.

RÉSOLUTION 15-CA-34

ACHAT DE CHÈQUES

SUR UNE PROPOSITION DE M. DAVID GARON DÛMENT APPUYÉE PAR M. ANDRÉ DALAIRE, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT d'autoriser M. Guillaume Neveu à acheter des livrets de 5 chèques pour utilisation au besoin et d'être remboursé à la fin de l'année par le conseil de quartier de Neufchâtel Est-Lebourgneuf.

RÉSOLUTION 15-CA-35

SIGNATURE D'UN CONTRAT POUR LE SITE INTERNET DU CONSEIL DE QUARTIER DE NEUFCHÂTEL EST-LEBOURGNEUF

SUR UNE PROPOSITION DE MME LISE BILODEAU DÛMENT APPUYÉE PAR M. ANDRÉ DALAIRE, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT d'autoriser Mme Marie-Ève Gagnon à signer le contrat pour l'offre de services du site Internet du conseil de quartier de Neufchâtel Est-Lebourgneuf.

RÉSOLUTION 15-CA-36

DEMANDE D'UNE ÉTUDE DE CIRCULATION PAR LA VILLE

SUR UNE PROPOSITION DE M. MICHAEL LALIBERTÉ-GRENIER DÛMENT APPUYÉE PAR M. DAVID GARON, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT d'appuyer la proposition d'un citoyen visant à demander au conseil d'arrondissement des Rivières de réaliser une étude de la circulation sur la rue de la Camomille et d'examiner des mesures d'atténuation à mettre en place pour limiter les excès de vitesse.

RÉSOLUTION 15-CA-37

ADOPTION DU PLAN D'ACTION 2015-2020 DU CONSEIL DE QUARTIER NEUFCHÂTEL EST-LEBOURGNEUF

SUR UNE PROPOSITION DE M. MICHAEL LALIBERTÉ-GRENIER DÛMENT APPUYÉE PAR MME LISE BILODEAU, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT d'adopter le plan d'action 2015-2020 du conseil de quartier Neufchâtel Est-Lebourgneuf.

RÉSOLUTION 15-CA-38

REMBOURSEMENT D'UNE DÉPENSE POUR LES SERVICES DE SECRÉTARIAT DE SOUTIEN (SÉANCE RÉGULIÈRE DU 16 SEPTEMBRE 2015)

SUR UNE PROPOSITION DE M. MICHAEL LALIBERTÉ-GRENIER DÛMENT APPUYÉE PAR M. ANDRÉ DALAIRE, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT d'accepter de payer la somme de 80 \$ à Mme Renée-Pier Bertrand pour ses services de secrétariat de soutien lors de la séance régulière du conseil de quartier de Neufchâtel Est-Lebourgneuf tenue le 16 septembre 2015. Un chèque de 80 \$ lui sera remis à la prochaine rencontre.

RÉSOLUTION 15-CA-39

ADOPTION DES PRINCIPES DE LA TABLE DE CONCERTATION VÉLO

SUR UNE PROPOSITION DE M. ANDRÉ DALAIRE DÛMENT APPUYÉE PAR MME MARIE-EVE GAGNON, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT d'accepter l'ensemble des principes en ayant toutefois quelques réserves aux points 10.1 et 11.2 quant à l'applicabilité de ces principes.

RÉSOLUTION 15-CA-40

REMBOURSEMENT D'UNE DÉPENSE POUR LES SERVICES DE SECRÉTARIAT DE SOUTIEN (SÉANCE RÉGULIÈRE DU 14 OCTOBRE 2015)

SUR UNE PROPOSITION DE MME LISE BILODEAU DÛMENT APPUYÉE PAR M. MICHAEL LALIBERTÉ-GRENIER, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT d'accepter de payer la somme de 80 \$ à Mme Renée-Pier Bertrand pour ses services de secrétariat de soutien lors de la séance régulière du conseil de quartier de Neufchâtel Est-Lebourgneuf tenue le 14 octobre 2015. Un chèque de 80 \$ lui est remis.

RÉSOLUTION 15-CA-41

REDUCTION DE DÉPENSES POUR LES ENVOIS POSTAUX DU CONSEIL DE QUARTIER DE NEUFCHÂTEL EST-LEBOURGNEUF

SUR UNE PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT d'accepter que les documents des rencontres du conseil de quartier de Neufchâtel Est-Lebourgneuf soient transmis aux membres du conseil d'administration en version électronique seulement.

RÉSOLUTION 15-CA-42

**REDUCTION DE DÉPENSES LORS DES ASSEMBLÉES PUBLIQUES DE
CONSULTATION DU CONSEIL DE QUARTIER DE NEUFCHÂTEL EST-
LEBOURGNEUF**

SUR UNE PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT d'accepter que l'Arrondissement des Rivières ne procède plus à l'achat de nourriture et de breuvages pour les pauses lors des assemblées publiques de consultation du conseil de quartier de Neufchâtel Est-Lebourgneuf.

RÉSOLUTION 15-CA-43

COOPTATION DE M. AGUSTIN MELO ROJAS

SUR UNE PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT de coopter M. Agustin Melo Rojas au sein du conseil d'administration du conseil de quartier de Neufchâtel Est-Lebourgneuf.

RÉSOLUTION 15-CA-44

**PROJET DE MODIFICATION DU RÈGLEMENT DE L'ARRONDISSEMENT DES
RIVIÈRES SUR L'URBANISME RELATIVEMENT À LA ZONE 21123Ha R.C.A.2V.Q.
151 (RÉF. : RUE ELIZABETH II – GARDERIE / CPE)**

SUR UNE PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT de recommander au conseil d'arrondissement des Rivières d'accepter la modification au Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme relativement à la zone 21123Ha.

RÉSOLUTION 15-CA-45

**PROJET DE MODIFICATION DU RÈGLEMENT DE L'ARRONDISSEMENT DES
RIVIÈRES SUR L'URBANISME RELATIVEMENT À LA ZONE 21718Cc R.C.A.2V.Q.
148 (RÉF. : MTQ – PIERRE-BERTRAND / LEBOURGNEUF)**

SUR UNE PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT de recommander au conseil d'arrondissement des Rivières d'accepter la modification au Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme relativement à la zone 21718Cc.

RÉSOLUTION 15-CA-46

REMBOURSEMENT D'UNE DÉPENSE POUR LES SERVICES DE SECRÉTARIAT DE SOUTIEN (SÉANCE RÉGULIÈRE DU 18 NOVEMBRE 2015)

SUR UNE PROPOSITION DE M. MICHAEL LALIBERTÉ-GRENIER DÛMENT APPUYÉE PAR M. GUILLAUME NEVEU, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT d'accepter de payer la somme de 80 \$ à Mme Renée-Pier Bertrand pour ses services de secrétariat de soutien lors de la séance régulière du conseil de quartier de Neufchâtel Est-Lebourgneuf tenue le 18 novembre 2015. Un chèque de 80 \$ lui est remis.

RÉSOLUTION 15-CA-47

REMBOURSEMENT D'UNE DÉPENSE POUR LE SOUPER LORS DE LA RENCONTRE PRÉPARATOIRE DU 18 NOVEMBRE 2015

SUR UNE PROPOSITION DE M. MICHAEL LALIBERTÉ-GRENIER DÛMENT APPUYÉE PAR M. GUILLAUME NEVEU, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT d'accepter de payer la somme de 120,44 \$ à M. André Dalaire pour le souper de la rencontre préparatoire tenue le 18 novembre 2015. Un chèque de 120,44 \$ lui est remis.

RÉSOLUTION 15-CA-48

DEMANDE D'UN MONTANT SUPPLÉMENTAIRE POUR TERMINER L'ANNÉE 2015

SUR UNE PROPOSITION DE MME LISE BILODEAU DÛMENT APPUYÉE PAR M. GUILLAUME NEVEU, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT d'accepter de demander à la Ville de Québec un montant supplémentaire de 730 \$ pour assumer les frais restants en 2015 et le début 2016 jusqu'à la subvention en mars prochain.

RÉSOLUTION 15-CA-49

PROJET DE MODIFICATION DU RÈGLEMENT DE L'ARRONDISSEMENT DES RIVIÈRES SUR L'URBANISME RELATIVEMENT AUX ZONES 21203HA ET 21150HB R.C.A.2V.Q. 158 (RÉF. : RUE SAINT-CHARLES ET RUE FRANÇOIS-HAZEUR)

SUR UNE PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT de recommander au conseil d'arrondissement des Rivières d'accepter la modification au Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme relativement aux zones 21203Ha et 21150Hb et porter une attention particulière à la requête d'un résidant de la rue François-Hazeur qui souhaite qu'un logement supplémentaire associé à un logement soit maintenu à la grille de spécification de la nouvelle zone proposée (21214Ha).

RÉSOLUTION 15-CA-50

REMBOURSEMENT D'UNE DÉPENSE POUR LES SERVICES DE SECRÉTARIAT DE SOUTIEN (SÉANCE RÉGULIÈRE DU 16 DÉCEMBRE 2015)

SUR UNE PROPOSITION DE M. GUILLAUME NEVEU DÛMENT APPUYÉE PAR MME MARIE-EVE GAGNON, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT d'accepter de payer la somme de 80 \$ à Mme Renée-Pier Bertrand pour ses services de secrétariat de soutien lors de la séance régulière du conseil de quartier de Neufchâtel Est-Lebourgneuf tenue le 16 décembre 2015. Un chèque de 80 \$ lui est remis.

RÉSOLUTION 15-CA-51

REMBOURSEMENT D'UNE DÉPENSE POUR LE SOUPER LORS DE LA RENCONTRE PRÉPARATOIRE DU 16 DÉCEMBRE 2015

SUR UNE PROPOSITION DE M. GUILLAUME NEVEU DÛMENT APPUYÉE PAR MME MARIE-EVE GAGNON, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT d'accepter de payer la somme de 129,41 \$ à M. Guillaume Neveu pour le souper de la rencontre préparatoire tenue le 16 décembre 2015. Un chèque de 129,41 \$ lui est remis.

Plan d'action 2015-2020 – Conseil de quartier Neufchâtel Est-Lebourgneuf

Orientations	Objectifs	Actions
1. Renforcer le lien entre le conseil de quartier et les citoyens, et entre les conseils de quartiers de l'arrondissement	1.1 Faire connaître le rôle du conseil de quartier auprès des citoyens	1.1.1 Participer à des activités ou événements 1.1.2 Mettre en place des outils de promotion et diffuser les informations des activités du conseil
	1.2 Réviser le plan d'action pour qu'il reflète la vision et les besoins des citoyens	1.2.1 Assurer la participation des citoyens à la révision du plan d'action
	1.3 Assurer la communication entre les citoyens et le conseil de quartier	1.3.1 Mettre en œuvre un plan de communication 1.3.2 Recueillir les plaintes et demandes des citoyens et en assurer le suivi
	1.4 Permettre les échanges entre les conseils de quartier de l'arrondissement	1.4.1 Organiser des rencontres entre les conseils pour discuter de certains sujets
2. Voir au développement cohérent du quartier en respect des notions de densité, de mixité fonctionnelle, de mobilité durable et de sécurité des usagers	2.1 Sensibiliser les décideurs aux bonnes pratiques en aménagement du territoire, en urbanisme et en planification des déplacements sur le territoire	2.1.1 Sensibiliser les décideurs aux besoins et préoccupations des résidents du quartier par rapport aux orientations de développement de la Ville 2.1.2 Poursuivre les réflexions autour de projets de développement importants et structurants
	2.2 Traiter les demandes de modification à la réglementation d'urbanisme	2.2.1 Prendre connaissance des demandes de modification et évaluer les impacts sur le quartier 2.2.2 Sensibiliser les décideurs aux projets à venir 2.2.3 Faire des recommandations au conseil d'arrondissement
3. En association avec les organismes du milieu, comprendre les besoins des résidents, informer et sensibiliser les citoyens en regard des problèmes sociaux qui touchent les personnes démunies dans Neufchâtel-Est/Lebourgneuf	3.1 Permettre aux organismes du milieu de faire des présentations lors des séances du conseil	3.1.1 Inviter des acteurs et organismes œuvrant dans le milieu à faire part des réalités concrètes, des problématiques existantes et des efforts déployés

	3.2 Mieux comprendre et faire connaître la réalité du quartier et ses dynamiques diverses, notamment eu égard à la pauvreté et l'exclusion sociale	3.2.1 Prise en considération de rapports et d'études réalisés sur le quartier et la Ville en général 3.2.2 Informer sur les organismes du milieu et les services qu'ils offrent 3.2.3 Promouvoir le statut «Amie des aînés» de la Ville 3.2.4 Promouvoir l'accréditation «Amie des enfants» de la Ville
4. Promouvoir les vocations historique, culturelle, architecturale, naturelle et récréotouristique du quartier	4.1 Faire connaître le potentiel et les différentes vocations du quartier	4.1.1 Informer sur les activités de loisir des groupes communautaires, de la culture, de l'art public 4.1.2 Informer des attractions naturelles à la disposition des citoyens 4.1.3 Informer sur le caractère historique en collaboration avec la Société d'histoire des Rivières
	4.2 Favoriser la préservation du caractère des secteurs du quartier	4.2.1 Par l'information des potentiels du secteur, inciter l'appropriation du quartier par les citoyens
5. Sensibiliser sur la préservation des milieux naturels	5.1 Favoriser la protection et la mise en valeur des milieux naturels dans le cadre des projets de développement du quartier	5.1.1 Sensibiliser les décideurs au patrimoine naturel de qualité du quartier